

a ANPERE

Le magazine des adhérents

...et vous

Premier
semestre
2026

« ASSURANCE-
VIE FACILE
PAR ANPERE »
Nouveau Tuto :
La dette de l'État
page 5

ASSOCIATION
**Nouveau
Regard :**
**deux nouvelles
éditions**
page 7

ÉPARGNE
**Relevé annuel
de contrat
d'Assurance-vie
AXA**
page 14

RETRAITE
Et si c'était
le moment
de prendre
une (très) bonne
résolution ?
page 16

PRÉVOYANCE
**Préparer
l'avenir de
sa famille**
page 20

Prévenir pour vivre mieux
**Connaissez-vous
les 3 P d'une prévention
sereine ?**

page 8



ANPERE et ANPERE Retraite
sont des associations d'assurés
partenaires d'AXA

anpere.fr



@anpere_asso

- 4 «ASSURANCE-VIE FACILE»
 - 4 Mieux comprendre pour mieux décider
 - 5 Nouveau Tuto : La dette de l'État
 - 6 « Assurance-vie Facile par ANPERE » sur Instagram

- 7 ASSOCIATION
 - Nouveau Regard : deux nouvelles éditions

- 8 DOSSIER
 - Prévenir pour vivre mieux

- 12 ÉPARGNE
 - 12 AXA Financement Entreprises
 - 14 Relevé annuel de contrat d'Assurance-vie AXA
 - 15 Check list de votre contrat d'assurance-vie

- 16 RETRAITE
 - Et si c'était le moment de prendre une (très) bonne résolution ?

- 18 DÉPENDANCE
 - Dialogue familial sur la fin de vie

- 19 ASSOCIATION
 - Un nouvel espace pour mieux accompagner les aidants

- 20 PRÉVOYANCE
 - 20 Préparer l'avenir de sa famille
 - 21 Le capital obsèques dans la stratégie financière

- 22 À VOTRE SERVICE

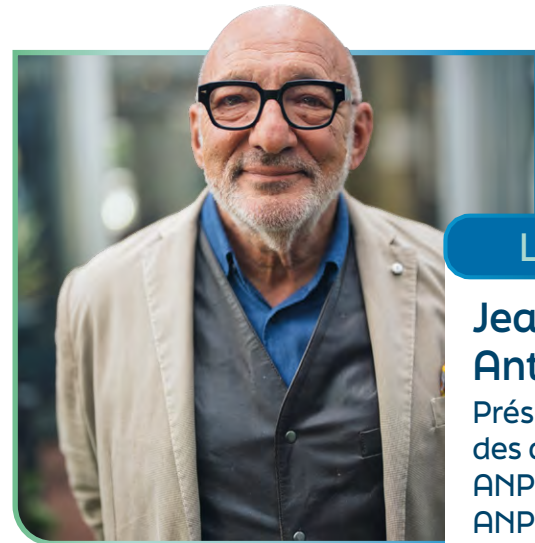


Ce magazine est une publication des associations ANPERE et ANPERE Retraite

- Directeur de la publication : Jean Sébastien Antoniotti (anpere.contact@anpere.fr)
- Rédacteur en chef : Hervé Raquin (herve.raquin@anpere.fr)
- Rédacteur en chef adjoint : Philippe Aurillon (philippe.aurillon@anpere.fr)
- Ont participé à ce numéro : Marie-Anne Homond, Cotilde Du Fretay, Caroline Atlani, Lucie Esnault, Mehdi Boukaboul, Lucas Poeta, Patricia Muller, Philippe Aurillon, Nicolas Cophy
- Conception graphique et réalisation : C. Mahoudiaux Graphiste
- Iconographie : Photos ANPERE, AdobeStock
- ANPERE - Association Nationale pour la Prévoyance, l'Épargne et la Retraite - Association à but non lucratif, enregistrée au Répertoire National des Associations sous le numéro W751090757, SIREN 489 796 946
- ANPERE Retraite - Association à but non lucratif, enregistrée au Répertoire National des Associations sous le numéro W751164180, GERP enregistré à l'ACPR sous le numéro 477654743/GP1
- Siège social : 6, boulevard de Pesaro, 92000 Nanterre
- anpere.contact@anpere.fr

Toute reproduction, même partielle, est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur, quel que soit le support de la reproduction.

Vos données personnelles : lors de la souscription de votre contrat d'assurance prévoyance, épargne ou retraite, vous avez bénéficié de l'adhésion à notre association. Votre assureur AXA a transmis à ANPERE vos données d'identité et de contact pour permettre à l'association, sous sa propre responsabilité, d'opérer la gestion administrative de ses adhérents, adresser les convocations aux assemblées générales et communiquer des informations ou documents susceptibles de vous intéresser (notamment la newsletter et le magazine). Vos données seront conservées jusqu'à 5 ans après la fin de votre adhésion, quelle qu'en soit la cause (démission, radiation ou décès). L'association ne les communique à personne hormis les prestataires à qui elle sous-traite certaines opérations, lorsque c'est nécessaire, comme l'envoi d'emails ou de convocations électroniques. Vous pouvez demander l'accès, la rectification, l'effacement ou la portabilité de vos données, définir des directives relatives à leur sort après votre décès, choisir d'en limiter l'usage ou vous opposer à leur traitement. Pour exercer vos droits, vous pouvez nous adresser un courrier à l'adresse suivante : ANPERE - 6, Boulevard de Pesaro - 92000 Nanterre ou un email : anpere.contact@anpere.fr. En cas de difficulté à faire exercer vos droits auprès de notre association, vous pouvez saisir la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).



L'ÉDITO

Jean Sébastien Antoniotti
Président
des associations
ANPERE et
ANPERE Retraite

Dans un monde chahuté, la prévention doit être une priorité

Alors que l'année 2026 s'annonce plus incertaine que jamais, que les crises ne se succèdent plus mais se superposent, nul ne peut dire ce que demain nous réserve ni à quels nouveaux risques nous devons faire face. Depuis 2020 et la crise sanitaire de la Covid 19, nous savons que l'impossible peut devenir possible. Et l'actualité malheureusement ne nous dément pas : dérèglement climatique, tensions géopolitiques, risques sanitaires...

C'est pourquoi, il nous appartient à titre individuel de prendre conscience des risques déjà identifiables auxquels nous sommes confrontés. Cela ne peut se faire qu'à partir du diagnostic de nos vulnérabilités : cessation d'activité en cas de maladie ou d'accident, financement des études des enfants en cas de décès, baisse de revenus à la retraite, financement d'une éventuelle perte d'autonomie, coût des droits de succession...

Cet inventaire nous permet de définir les risques auxquels nous sommes ou serons exposés au niveau individuel mais également au niveau de toute la famille, dans le but, ensuite, de les réduire.

Pour cela, on peut s'efforcer de supprimer certains risques en adaptant nos habitudes ou en évitant telles ou telles activités.

Par exemple, je ne peux pas me permettre, en tant qu'entrepreneur, d'interrompre mon activité, donc j'arrête de faire du ski pour éviter de me casser la jambe.

Autre exemple, pour éviter les intoxications alimentaires, je fais bien cuire les aliments tels que la viande ou les œufs.

Mais de nombreux risques ne peuvent être purement et simplement supprimés. Dans ce cas, on peut envisager de les réduire. Pour cela, nous pouvons agir sur deux leviers : le premier consiste à en limiter la survenance. Dans ce cas, on parle de « **prévention** » qui regroupe l'ensemble des mesures visant à réduire la fréquence du risque (ex : adaptation du poste de travail pour éviter les risques liés aux postures de travail).

Le deuxième levier d'action est de limiter la gravité en cas de survenance du risque. On parle alors de « **protection** ». En effet, même si on peut réduire la fréquence de survenance, cela n'enlève rien à l'impact que le risque peut avoir en cas de réalisation.

Aujourd'hui, on axe beaucoup nos actions sur la protection (en souscrivant un contrat d'assurance par exemple qui garantit une prestation en cas de survenance d'un risque) mais force est de constater que la prévention va devoir occuper une place de plus en plus importante dans notre quotidien. En effet, si on ne s'efforce pas de limiter la survenance des risques, le coût de l'assurance ne va cesser d'augmenter et devenir inaccessible à certains. Et c'est pourtant tout l'enjeu de l'assurance : permettre à chacun de bénéficier d'une garantie adaptée à ses besoins grâce à la mutualisation des primes versées par l'ensemble des assurés.

Certaines menaces, comme la baisse des revenus au moment de la retraite, sont clairement identifiées et connues à l'avance : grâce aux outils mis à notre disposition, nous savons que, dans la plupart des cas, le niveau de nos retraites ne sera pas suffisant. Libre à chacun de mettre en place dès aujourd'hui, un dispositif d'épargne régulier adapté à sa situation personnelle qui permettra, d'ici-là, de constituer un capital en vue de compléter ses revenus.

Dans le présent magazine, nous vous aidons à y voir plus clair en abordant les enjeux liés à la Prévoyance, l'Épargne et la Retraite. Et comme chaque début d'année se prête à la prise de bonnes résolutions, n'hésitez pas à aller puiser dans les suggestions ou à contacter votre interlocuteur AXA qui saura vous accompagner.

Pour vous aider à y voir plus clair, je vous rappelle que votre association met à votre disposition le programme de pédagogie financière « Assurance-vie Facile par ANPERE », disponible sur le site **anpere.fr** et via un compte Instagram ouvert à tous. En plus des réseaux LinkedIn, Facebook et YouTube, nous avons étendu notre présence au réseau Instagram avec un objectif clair : rendre l'éducation financière plus accessible, plus visible et plus vivante. Vous y retrouverez des vidéos verticales, courtes, dynamiques pour mieux appréhender les bases de l'assurance-vie. En complément du dispositif disponible sur le site Internet, avec le compte Instagram « Assurance-vie Facile par ANPERE » vous disposez d'un véritable compagnon de route pour avancer sereinement dans l'organisation de votre protection sociale et patrimoniale.

Je vous donne rendez-vous sur YouTube pour voir (et revoir) le replay du « Rendez-vous Geek » du jeudi 05 février dédié à la fin officielle du support de Windows 10. Notre expert Sylvain, vous explique concrètement ce que cela implique : sécurité, mises à jour, alternatives possibles, bonnes pratiques et solutions pour continuer à utiliser votre ordinateur en toute sérénité.

Autre rendez-vous que je vous invite à noter dès aujourd'hui : le mardi 16 juin 2026 pour nos Assemblées Générales 2026. Après Avignon, Limoges, Tours et Paris, je vous propose de nous retrouver à Strasbourg à l'occasion de cet événement important de la vie de nos associations, qui vous permettra de rencontrer et d'échanger avec les membres du Conseil d'Administration. Si vous ne pouvez être présent, tout sera mis en œuvre pour que vous puissiez vous exprimer par Internet ou par correspondance.

En attendant plus d'informations, n'oubliez pas de nous suivre sur Facebook, LinkedIn, YouTube et Instagram et rendez-vous pour un prochain numéro de « ANPERE...et vous » !

Antoniotti

Assurance-vie Facile par ANPERE : mieux comprendre pour mieux décider

Comprendre les mécanismes de l'épargne, de la retraite ou de la prévoyance est aujourd'hui indispensable pour prendre des décisions éclairées. C'est dans cette logique que nous avons développé sur notre site un espace dédié à la **pédagogie financière** : *Assurance-vie Facile par ANPERE*.

Pensé comme un outil accessible à tous, cet espace propose des contenus clairs et progressifs pour accompagner les adhérents dans la compréhension des grands sujets financiers du quotidien.

Des thématiques pour progresser à son rythme

L'espace s'articule autour de 4 parcours thématiques, couvrant les notions essentielles de l'assurance-vie :

- Les fondamentaux de l'assurance-vie,
- Se protéger ainsi que ses proches
- Se constituer une épargne
- Préparer sa retraite

Chaque thème est décliné en tutoriels pédagogiques, illustrés d'exemples concrets, afin de rendre compréhensibles des sujets parfois perçus comme complexes.

Assurance-vie Facile : nos tutoriels, quiz et fiches

Grâce à nos tutoriels, quiz et fiches pratiques, vous pourrez mieux comprendre les questions de planification financière, prendre les bonnes décisions et anticiper sereinement l'avenir, quels soient les aléas pouvant survenir.

Découvrir nos tutoriels



Un nouvel éclairage sur « Les fondamentaux de l'assurance-vie »

Un nouveau tutoriel : *La dette de l'État*, vient enrichir l'espace « **Les fondamentaux de l'assurance-vie** ». Vous le retrouverez dans le module 1 : **Comprendre la finance**.

Ce contenu propose un décryptage clair d'un sujet central pour mieux appréhender l'environnement économique dans lequel évoluent l'épargne et les placements.

Un focus détaillé sur ce tutoriel est à retrouver à la page suivante du magazine.

Apprendre aussi en s'exerçant

Pour aller plus loin, *Assurance-vie Facile par ANPERE* met à disposition des quiz interactifs, permettant de tester ses connaissances, ainsi que des **fiches pratiques** synthétiques à conserver comme repères. Ces formats courts complètent les tutoriels et facilitent l'appropriation des notions clés.

Nouveau Tuto : La dette de l'État



Une vidéo claire pour mieux comprendre un sujet dont tout le monde parle

La dette de l'État : un thème qui revient souvent dans l'actualité, mais qui reste parfois difficile à comprendre. Pourquoi l'État emprunte-t-il ? À qui doit-il de l'argent ? Comment cette dette évolue-t-elle ? Et surtout : en quoi cela nous concerne-t-il, nous citoyens et épargnants ?

1.6 5mins

La dette de l'État

Découvrez pourquoi l'État emprunte, qui finance sa dette et quels impacts cela a sur l'économie et les générations futures.

Testez vos connaissances (30s)



Pour répondre simplement à ces questions, **ANPERE en partenariat avec « La Finance pour tous »** enrichit son programme pédagogique Assurance-vie Facile par ANPERE avec un nouveau tutoriel : « **La dette de l'État** », disponible gratuitement sur notre site et sur notre chaîne YouTube.

Une explication claire, accessible... et utile

Dans ce tuto court et animé, vous découvrirez :

- **Ce qu'est réellement la dette publique** et pourquoi elle existe.
- **Comment l'État finance ses dépenses** à travers les emprunts.
- **Ce qui fait varier la dette** : croissance, taux d'intérêt, déficit...
- **Pourquoi ce sujet influence l'économie**, mais aussi les décisions d'épargne dans lesquelles l'assurance-vie joue parfois un rôle.

L'objectif n'est pas de devenir expert en macroéconomie, mais d'obtenir enfin des repères fiables pour suivre l'actualité sans confusion.



Où le retrouver ?

Sur notre site anpere.fr, dans le menu Assurance-vie Facile par ANPERE
Tutoriel : **Les fondamentaux de l'assurance-vie**
Module 1 : **Comprendre la finance**

Sur notre chaîne **YouTube @anpereasso**, un format court, simple et accessible... parfait pour apprendre en quelques minutes.



Retrouvez le tuto
La dette de l'État

➤ **En résumé** : un tuto pour mieux comprendre un sujet fondamental, expliqué avec pédagogie, pour vous aider à suivre l'actualité économique... et à mieux appréhender votre propre parcours financier.

1 Qu'est-ce que la dette publique française ?

1 réponse maximum 5 questions restantes

- ☐ Les emprunts contractés uniquement par l'État français
- ☒ L'ensemble des emprunts contractés par l'État, les collectivités territoriales et les organismes de sécurité sociale
- ☐ Le déficit budgétaire annuel de la France
- Bonne réponse !**

La bonne réponse est la B. La dette publique de la France regroupe l'ensemble des emprunts contractés par l'État, les collectivités territoriales et les organismes de sécurité sociale.

← Question précédente

Question suivante →

« Assurance-vie Facile par ANPERE » : désormais aussi sur Instagram !



Parce qu'apprendre à gérer son épargne, sa retraite ou sa prévoyance doit être simple, clair et accessible à tous, ANPERE poursuit sa mission pédagogique en étendant son programme « Assurance-vie Facile par ANPERE » à un nouveau terrain : Instagram.

Un compte pensé pour apprendre autrement

Avec notre compte **@assurance_vie_facile**, nous faisons le choix d'aller là où se trouvent aujourd'hui les usages : sur le mobile, dans un format court, dynamique et facile à consulter.

Objectif : mettre l'éducation financière à portée de main, partout et à tout moment.

Sur ce compte, vous trouverez déjà trois types de contenus complémentaires :

1 Des vidéos pour mieux connaître ANPERE

Nos équipes vous présentent les outils, services et actions de l'association : Assemblées Générales, podcasts « Bien entendu ! », collection « Nouveau Regard », visioconférences...

Un moyen simple de découvrir ce que nous faisons, pourquoi nous le faisons, et comment cela vous concerne.

2 Des vidéos pour mieux comprendre les grands sujets financiers

Épargne, retraite, prévoyance, dépendance... Nos équipes expliquent, vulgarisent et décryptent afin de rendre ces sujets plus accessibles et plus concrets pour chacun.

3 Des extraits de nos tutos vidéo

Tirés du programme Assurance-vie Facile par ANPERE, ces vidéos présentent en quelques secondes les notions essentielles pour :

- se constituer une épargne,
- préparer sa retraite,
- protéger ses proches,
- comprendre les fondamentaux de l'assurance-vie.

Un aperçu rapide qui renvoie vers le site pour approfondir au rythme de chacun.

- **En résumé : un nouveau réflexe pour vous accompagner, autrement**
Instagram devient un véritable prolongement de notre mission : informer, expliquer et rendre l'épargne plus simple à comprendre.

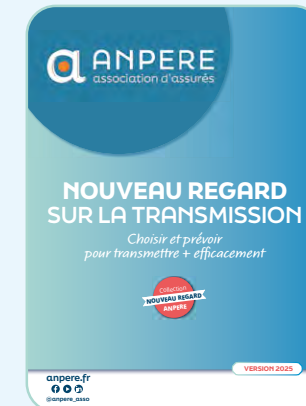


Et ce n'est qu'un début...
De nouveaux formats viendront enrichir le compte en 2026, pour offrir une expérience encore plus pédagogique, interactive et proche de vos besoins.

Nouveau Regard : deux nouvelles éditions pour une vision plus claire de votre patrimoine

ASSOCIATION

ANPERE enrichit sa collection « Nouveau Regard » avec deux nouvelles publications consacrées à des sujets essentiels : **la Famille et l'Argent**, et **la Transmission**. Deux fascicules pensés pour vous aider à aborder avec plus de sérénité les grandes étapes de votre vie personnelle et patrimoniale.



Nouveau Regard sur la Transmission

Transmettre, c'est bien plus que léguer un patrimoine. C'est aussi partager des valeurs, une histoire, un lien. Cet ouvrage vous guide à travers toutes les dimensions de la transmission :

- La transmission immatérielle, ce que l'on transmet sans forcément le savoir mais qui construit les générations.
- Les manières d'aider financièrement vos proches dès aujourd'hui : dons, présents d'usage, donations.
- Le rôle de l'assurance-vie pour organiser votre succession simplement et efficacement.
- Les étapes clés qui se déroulent au moment d'un décès : héritiers, parts, frais, régime matrimonial, testament.
- Les gestes d'anticipation qui facilitent la vie de vos proches : mémo des contrats d'assurance, directives anticipées, organisation de vos volontés.

Ce fascicule a été conçu pour vous permettre d'anticiper en toute tranquillité et d'agir avec davantage de visibilité.



Deux lectures essentielles pour mieux comprendre votre vie financière et familiale



Nouveau Regard sur la Famille et l'Argent

Parler d'argent en famille n'est jamais simple. Ce fascicule explore avec clarté les situations du quotidien où finances et relations familiales s'entremêlent.

Vous y découvrirez :

- Ce qui crée l'harmonie - ou les tensions - financières dans un couple.
- Comment aborder l'argent avec ses enfants et les aider à développer de bonnes habitudes.
- Pourquoi l'indépendance financière est importante à tous les âges de la vie.
- Comment avancer sereinement dans un contexte familial parfois complexe.

Un contenu accessible, concret, qui permet de mieux comprendre les mécanismes et les émotions liés à l'argent au sein de la famille.

Deux ressources à retrouver en libre accès

Les « Nouveaux Regard » sur **la Famille et l'Argent** et sur **la Transmission** sont disponibles en pdf sur anpere.fr, dans le menu « Nos articles », rubrique **Nos publications**.

Prévenir pour vivre mieux

Connaissez-vous les 3 P d'une prévention sereine ?

Face à un monde de plus en plus incertain, la prévention est plus que jamais un réflexe essentiel. Oui mais... par où commencer ? La réponse dans ce dossier grâce à une méthode simple organisée autour de trois piliers pour reprendre la main et gagner en sérénité : **Protéger sa famille**, **Préserver sa santé** et **Piloter ses finances**.

La prévention : un enjeu majeur dans un monde en crise

La météo devenue imprévisible, la guerre aux portes de l'Europe, la santé mentale qui préoccupe autant que la santé physique, la technologie qui progresse si vite que l'on peine parfois à en maîtriser les usages : nous vivons dans un monde où les crises ne se succèdent plus mais coexistent et se nourrissent les unes des autres. L'horizon, autrefois rassurant, paraît désormais plus flou. L'incertitude de l'époque s'immisce dans nos vies personnelles, dans nos décisions, parfois dans nos nuits : « Et si... ? » devient une question récurrente.

Un investissement en tranquillité

Face à ces bouleversements, chacun cherche instinctivement à reprendre un peu de contrôle, à écarter le sentiment d'être vulnérable et dépendant d'événements qui le dépassent. Dans cette quête de stabilité, une évidence s'impose : la prévention est sans aucun doute la meilleure des assurances pour envisager l'avenir avec sérénité. Encore faut-il savoir de quoi l'on parle ! La prévention n'est pas une démarche qui vise à éviter tout risque – ce qui est impossible –, mais bien à faire en sorte que les imprévus ne se transforment



pas en catastrophes. Prévenir, c'est prendre en main pour ne pas laisser l'incertitude gouverner notre quotidien.

Les 3 P de la Prévention : une méthode simple

Contrairement à l'image sévère qu'on lui associe parfois, la prévention n'a rien d'une contrainte. Elle ne nous prive pas : elle nous protège. Elle ne complique pas la vie : elle la simplifie. Bien souvent, elle consiste simplement à prendre de petites décisions aujourd'hui pour s'éviter de grands soucis demain.



Alors, si vous aussi vous souhaitez reprendre la main sur votre avenir, rien de plus simple ! Adoptez la méthode des 3P de la Prévention :

- Protéger sa famille
- Préserver sa santé
- Piloter ses finances



Axe 1

Protéger ceux qui comptent le plus (Prévention famille)

Nombreux sont les risques pouvant fragiliser la stabilité d'un foyer. Heureusement, la prévention familiale offre des solutions concrètes pour sécuriser l'essentiel : la vie du foyer, son logement, son équilibre... Parce que protéger ceux que l'on aime est toujours notre premier réflexe.

La prévoyance : un pilier parfois négligé

Arrêt de travail de longue durée, invalidité, décès : les conséquences financières de certains événements peuvent être lourdes si aucune protection n'a été anticipée. En maintenant le niveau de vie de la famille, la prévoyance permet précisément d'éviter que les difficultés d'une seule personne ne deviennent la crise de tous. Pourtant, de nombreux foyers en France sont sous-couverts sans même en avoir conscience : des garanties inadaptées, des niveaux de couverture insuffisants, ou des contrats oubliés depuis des années. Faire régulièrement un point avec son assureur ou son conseiller est un des premiers gestes de prévention.

Sécuriser le logement avec l'assurance emprunteur

Acheter sa résidence principale n'est pas seulement un acte immobilier, c'est la première pierre d'un projet de vie. Refuge, mémoire, repère : le logement représente le cœur du foyer. C'est pourquoi, l'assurance emprunteur est un élément clé de la prévention familiale : en cas d'accident de la vie, elle prend le relais sur les échéances du crédit et protège la famille du risque de perdre son toit. C'est un bouclier essentiel à condition que le contrat soit bien ajusté. Exclusions, niveaux de garantie, répartition entre co-emprunteurs : une simple mise à jour peut faire toute la différence.

Anticiper la dépendance : protéger ses proches dans la durée

La dépendance n'est pas seulement un défi médical : c'est un choc humain et financier. Lorsque l'autonomie s'effrite, ce sont les proches qui deviennent aidants : organisation du quotidien, accompagnement médical, démarches administratives, parfois même participation

financière. Prévoir un dispositif adapté (contrat dépendance, aides au maintien à domicile) permet de financer la solution choisie – et d'épargner aux proches des décisions douloureuses prises dans l'urgence. C'est aussi leur offrir un soutien précieux : aide administrative, accompagnement psychologique, relais d'assistance.

Transmettre dans de bonnes conditions

Parler de transmission, c'est penser à la paix des siens. Outil d'épargne souple et levier très efficace de transmission, l'assurance vie permet de prévoir un capital pour ses proches, tout en choisissant qui le recevra et dans quelles conditions. La clause bénéficiaire y joue un rôle central : elle doit être rédigée et mise à jour avec soin. Au-delà des aspects financiers, faciliter la paix de ses proches et l'harmonie familiale, c'est aussi organiser ses documents (contrats, références bancaires, documents administratifs), établir un inventaire, voire rédiger un testament si nécessaire.

Notre partenaire AXA Prévention



Prévenir les risques numériques dès le plus jeune âge

Si Internet est un formidable outil, force est de constater qu'il expose aussi les enfants à des contenus et comportements à risque. Pour les aider à adopter de bons réflexes en ligne, AXA Prévention déploie depuis 12 ans le Permis Internet en partenariat avec les Forces de l'ordre, un programme de prévention reconnu et déployé dans les écoles, déjà suivi par plus de 4 millions d'élèves de CM1-CM2. Des outils de parentalité numérique sont également proposés gratuitement aux familles pour les accompagner au quotidien sur le site www.axaprevention.fr



Axe 2

Préserver son capital santé (Prévention santé)

La santé est la condition première de notre liberté. Quand le corps ou l'esprit se fragilisent, c'est toute notre vie qui se trouve bouleversée. Préserver sa santé n'a donc rien d'accessoire, c'est la base de la sérénité.

Dépistages et bilans : un réflexe déterminant

Les progrès de la médecine nous offrent un avantage considérable : la capacité de détecter tôt les principaux risques de santé. Hypertension, diabète, cancers : la plupart de ces maladies peuvent être prises en charge bien plus efficacement lorsqu'elles sont repérées avant l'apparition des symptômes. Heureusement, les outils de dépistage sont nombreux et à portée de main. On peut ainsi avoir recours aux dépistages organisés adressés par courrier ou directement accessibles en pharmacie ; faire un bilan de santé complet tous les cinq ans (proposé gratuitement par l'Assurance maladie) ; renouveler ses vaccinations, notamment contre la grippe ou le zona qui touchent davantage les seniors. Des gestes simples à programmer qui ont un impact immense sur notre longévité et notre qualité de vie.

Optimiser sa couverture santé : être serein face à l'imprévu

Même avec les meilleures habitudes, une consultation, une hospitalisation ou des soins dentaires peuvent entraîner des frais importants.

C'est là que la complémentaire santé joue son rôle. Vérifier régulièrement ses remboursements (optique, dentaire, hospitalisation) permet de s'assurer que les garanties sont adaptées à ses besoins. Pratique, simple et sécurisant, le dispositif 100 % Santé constitue aussi un véritable avantage : il rend possible la prise en charge de certains soins en optique, dentaire ou audiologie, sans reste à charge. Enfin, un rendez-vous annuel avec son assureur permet d'éviter les doublons, d'actualiser les garanties et de s'assurer que la protection suit bien l'évolution de sa vie et de sa santé.

Notre partenaire AXA Prévention



Préserver sa santé mentale

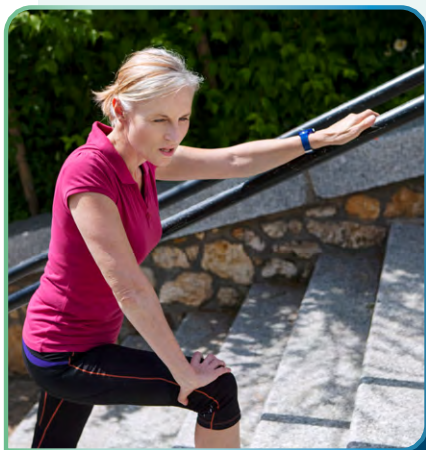
Stress, isolement, perte de repères... La santé mentale est aujourd'hui un enjeu majeur de santé publique. Lorsqu'elle se fragilise, c'est toute la vie qui se complique. Pour aider chacun à repérer les signaux d'alerte et agir tôt, AXA Prévention a créé la plateforme "Derrière les signes" qui rassemble de nombreux contenus et services gratuits permettant de mieux comprendre les troubles liés à la santé mentale.

Gestes du quotidien : une prévention accessible et concrète

Pas besoin d'être un champion pour prendre soin de soi. Trois piliers suffisent à protéger efficacement notre santé :

- Dormir 7 à 9 heures par nuit, pour laisser au corps le temps de récupérer et à l'esprit celui de se ressourcer.
- Manger équilibré, avec des produits frais, variés, moins sucrés et moins transformés, pour nourrir nos défenses naturelles.
- Bouger chaque jour, marcher, jardiner, monter les escaliers... Toute activité compte dès lors qu'elle nous met en mouvement.

Ces habitudes agissent en profondeur : elles préviennent les maladies cardiovasculaires, renforcent les os, stimulent la mémoire, améliorent l'humeur.



Axe 3

Piloter ses finances (Prévention financière)

L'argent n'est pas un sujet secondaire : il conditionne notre tranquillité d'esprit, notre capacité à réaliser nos projets, notre sentiment d'autonomie. D'où l'importance de la prévention financière qui, souvent considérée comme complexe, s'avère dans les faits très accessible.

Développer sa culture financière : une connaissance utile à tous

Grâce aux nombreuses ressources accessibles (sites pédagogiques, webinaires, ateliers en banques ou en collectivités, guides pratiques) permettant de s'informer sur ses droits, de comprendre un contrat, de savoir comparer des offres, la culture financière s'acquiert à tout âge... et devrait se transmettre entre proches. Parler d'argent en famille aide à instaurer une culture commune de la prévention : pourquoi épargner ? Comment éviter les pièges ? Comment réagir face à un imprévu ? Des conversations simples qui, en contribuant à désacraliser le sujet, donnent aux jeunes comme aux aînés des réflexes utiles.



@assurance_vie_facile
sur Instagram, un objectif clair : rendre l'éducation financière plus accessible, plus visible, et surtout plus vivante

paiements pour éviter frais et retards... Des gestes simples mais efficaces pour reprendre le contrôle, diminuer la charge mentale du quotidien et gagner en liberté.

Mettre en place une épargne régulière : préparer demain

Il existe deux types d'épargne complémentaire :

- L'épargne de précaution qui sert à affronter sans stress les imprévus du quotidien (une panne de voiture, une dépense de santé, un soutien à un proche). On l'estime en général à trois à six mois de revenus.
- L'épargne long terme pour préparer l'avenir et soutenir les projets. Cette dernière peut prendre la forme d'une assurance vie, souple et transmissible, pour accompagner ses envies à chaque moment de vie ; ou d'un Plan d'Épargne Retraite (PER), davantage pensé pour compléter ses revenus à la retraite.

Ces solutions permettent d'anticiper sereinement les grandes étapes de vie.

Comprendre son budget : le point de départ

Avant toute chose, il est essentiel d'y voir clair sur... son budget, et de comprendre que ce dernier se compose de deux grandes catégories : les charges fixes (logement, assurances, abonnements, impôts, téléphonie, etc.), les dépenses variables (alimentation, loisirs, carburant, etc.). En les distinguant, on repère rapidement ce qui peut être ajusté : vérifier les abonnements qui se sont accumulés, identifier les doublons d'assurances, automatiser les

Les trois règles d'or pour éviter les pièges

Au cœur de la prévention financière, la prudence invite à respecter trois règles :

- **Diversifier** : ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier.
- **Être bien conseillé** : demander l'avis d'un professionnel avant de s'engager
- **Comprendre avant d'investir** : aucun placement ne doit être choisi sans en saisir le fonctionnement et les risques.



AXA Financement Entreprises a fêté son 1^{er} anniversaire !

AXA Financement Entreprises est le premier Fonds Professionnel Spécialisé agréé « Fonds Européen d'Investissement à Long Terme » (ELTIF 2) proposé par AXA France. Ce support en unités de compte, qui permet d'investir sur la dette privée, a fêté son 1^{er} anniversaire en octobre dernier.

Ce support vise à générer des revenus réguliers sur le long terme tout en contribuant au financement d'entreprises non cotées situées en Europe ou dans un Etat membre de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Economiques).

AXA Financement Entreprises affichait une belle performance de 5,29 % nette de frais de gestion du contrat d'assurance-vie (et brut de prélèvements fiscaux et sociaux) un an après sa création le 07-10-2024 dans un contexte de marchés financiers pourtant volatils et de tensions géopolitiques.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Depuis son lancement, 5 nouvelles entreprises¹ sont venues enrichir le portefeuille du fonds :

- Figeac-Aero, entreprise française spécialisée dans la fabrication de pièces pour l'aéronautique ;

- Marle, acteur français leader dans la fabrication d'implants orthopédiques ;
- Addev Materials, société française spécialisée dans la transformation et la distribution de matériaux haute performance pour l'industrie ;
- Rubicon, entreprise néerlandaise active dans l'informatique et l'intelligence artificielle ;
- Mait, société allemande de solutions informatiques pour l'industrie manufacturière.

AXA Financement Entreprises a permis de financer ces sociétés pour entrer dans une nouvelle phase de croissance ou encore pour développer l'innovation dans leurs services.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre Conseiller AXA.



BON À SAVOIR

Renforcement de l'univers de la Gestion pilotée Perspectiv' ESG²

La Gestion pilotée Perspectiv' ESG s'enrichit de 4 nouveaux supports « ESG » (Environnement, Social, Gouvernance) pour une meilleure complémentarité avec les unités de compte dédiées déjà existantes.

Afin de vous permettre de conjuguer recherche de performance et engagement responsable, trois sont labellisés ISR³ :

- AXA Euro Valeurs Responsables (FR0000982761)
- Carmignac Emergents A EUR Acc (FR0010149302)
- AXA Court Terme B Cap EUR (FR0014002ZP5) et un bénéficie du label GreenFin⁴ AXA WF ACT Green Bonds A CAP EUR (LU1280195881).



Retrouvez le tuto L'épargne responsable : donner du sens à son épargne



L'investissement sur les supports en unités de compte supporte un risque de perte en capital. Les montants investis sur les supports en unités de compte ne sont pas garantis par l'assureur, qui ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais sont sujets à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers et, le cas échéant, de la valeur d'actifs non cotés en bourse.

1. Les sociétés mentionnées ci-après sont données à titre d'information uniquement et ne constituent pas une recommandation à l'achat ou à la vente. Il est possible que ces sociétés ne soient plus présentes en portefeuille du fonds à une date ultérieure.
2. La totalité des supports en unités de compte éligibles à la Gestion pilotée Perspectiv' ESG relèvent de l'article 8 ou article 9 au sens SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) et au moins 75 % d'entre eux sont éligibles à une communication centrale au sens de la Position - Recommandation DOC-2020-03 de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers).
3. Label ISR (Investissement Socialement Responsable) créé par le ministère de l'économie et des finances. Il est remis aux supports intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) tout en tenant compte d'objectifs financiers.
4. Le Label Greenfin lancé par le ministère de la transition écologique est attribué au support finançant en partie des projets en lien avec la transition énergétique et écologique.

Relevé annuel de contrat d'Assurance-vie AXA

À quoi ça sert ?

Dans le cadre de votre adhésion à un contrat souscrit par ANPERE auprès d'AXA, vous allez recevoir dans quelques semaines le relevé annuel de votre contrat.

Vous y trouverez des informations clés concernant votre épargne, notamment :

- L'évolution de votre épargne sur l'année et le détail de vos investissements.
- le taux de rendement de votre support en euros et la performance des supports en unités de compte. Vous trouverez également un calcul personnalisé de la performance de votre épargne investie en gestion pilotée, tenant compte de votre période d'investissement au cours de l'année précédente.
- Les différentes opérations effectuées durant l'année précédente (versements, rachats...).
- Le détail des frais : frais de gestion mais aussi rétrocessions de commissions reversées aux distributeurs et intermédiaires pour une plus grande transparence.
- **Les éventuelles modifications** apportées aux supports en unités de compte composant votre épargne (opération sur titre, fusion, disparition de fonds, changement de nom ..)



- Si vous êtes assujetti à l'Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI), l'assureur vous communique le montant éventuel à reporter sur votre déclaration.

Pensez à vérifier avec votre conseiller que la clause bénéficiaire de votre contrat répond toujours à votre situation actuelle. Il est toujours temps de la modifier avec son aide.



Retrouvez le tuto
L'importance de la clause bénéficiaire

Conclusion

Vous avez ainsi une vision claire de votre épargne et pouvez alors faire les ajustements que vous jugerez utiles, changer de gestion ou de profil d'allocation, ou mettre en place des versements réguliers par exemple. Ainsi, votre contrat répondra toujours à vos souhaits et à vos besoins.



Le saviez-vous ?

Grâce à votre espace client, diminuez votre empreinte carbone et simplifiez les formalités !

Avec l'Option Zéro Papier, vous pouvez choisir de ne plus recevoir de courriers. AXA les mettra à votre disposition sur votre Espace Client. Vous en serez informé par email. Vous pouvez changer d'avis à tout moment. Les documents restent toujours disponibles sur votre Espace Client.



Check list annuelle de votre contrat d'assurance-vie

- ✓ Avec ma situation de compte annuelle, je me pose les questions suivantes :
 - Est-ce que mon placement correspond toujours à mon profil d'investisseur (ex. prudent, équilibré, dynamique) ? Mes projets ont-ils changé ? Mon horizon de placement est-il toujours le même ? Dois-je envisager un versement ou un rachat ?
 - Je vérifie que ma clause bénéficiaire est à jour (mariage, divorce, naissance, décès d'un proche...), les personnes désignées sont-elles toujours celles que je souhaite protéger ?
 - Quelle est l'ancienneté fiscale de mon contrat ? S'il a plus de 8 ans je bénéficie d'un avantage fiscal. Je fais le point sur les abattements existants.
 - Si mon contrat est ancien, n'est-il pas préférable de le transformer en un contrat plus récent ?
- ✓ Si j'ai besoin de faire un retrait, j'anticipe et j'explique pourquoi j'ai besoin de l'argent. Cela permettra à mon conseiller de m'informer sur les conséquences fiscales de cette opération et de me proposer si besoin une solution alternative plus adaptée.
- ✓ Au moment de la déclaration de revenus, en cas d'opérations l'année précédente, (versement sur un contrat retraite ou retrait sur mon contrat d'assurance-vie) je vérifie que les informations reportées automatiquement sur ma déclaration de revenus sont bien présentes.
- ✓ J'anticipe la transmission de mon capital. Avant 70 ans les sommes versées bénéficient d'un abattement de 152 500 € par bénéficiaire, pour les sommes versées après 70 ans il sera de 30 500 € tous contrats confondus.



Retrouvez le tuto
L'assurance-vie : un outil de diversification

Retraite

Et si c'était le moment de prendre une (très) bonne résolution ?

En ce début d'année, pourquoi ne pas franchir le pas de la préparation de sa future retraite ?



Pourquoi l'épargne retraite est-elle indispensable ?

Transition majeure dans une vie, le passage à la retraite s'accompagne d'une baisse de revenus souvent significative. Si les systèmes de retraite obligatoires visent à assurer un revenu de remplacement, leur fonctionnement basé sur la répartition souffre de la dégradation continue du ratio entre le nombre de cotisants et le nombre de retraités.



Selon l'Insee, les plus de 65 ans représentaient 20 % de la population en 2020. Dès 2035, ils représenteront plus de 25 % de la population totale.

Même si l'État garantit un certain niveau de pension, celle-ci représente rarement plus de 60 à 70 % du dernier salaire net, souvent beaucoup moins pour les indépendants et les cadres.

Il est donc essentiel d'adopter une démarche individuelle d'épargne en prévision de cette étape.

Cette épargne permet de ne pas dépendre entièrement des aléas des politiques publiques ou des réformes successives. En constituant progressivement un capital, chacun peut adapter sa stratégie à ses objectifs personnels : compléter sa pension, financer des projets, ou encore aider ses proches.

Préparer sa retraite, c'est aussi se rassurer sur son avenir en s'assurant un filet de sécurité face aux conséquences du départ à la retraite (baisse du pouvoir d'achat, hausse des dépenses de santé, risque de perte d'autonomie).

Une épargne régulière est idéale

S'il n'est jamais trop tard pour agir, il est vrai qu'une épargne régulière mise en place le plus tôt possible permet de préparer sa retraite sans avoir à mettre en place un effort d'épargne important.



La diversification de l'épargne est essentielle dans la recherche de performance. Elle doit se faire dans le respect du profil d'épargnant de chacun, dans la mesure où l'investissement sur un Plan d'Epargne Retraite (PER) peut présenter un risque de perte en capital. Cependant, il permet de bénéficier d'une gestion de l'épargne assortie d'une sécurisation progressive de celle-ci à l'approche de la retraite.



Retrouvez le tuto Épargner pour sa retraite oui, mais comment ?



En optant pour une épargne au sein d'un PER, vos versements sont **déductibles** de vos revenus dans la limite des plafonds légaux, et ce, que vous exerciez une activité salariée ou indépendante. En contrepartie, l'épargne reste bloquée jusqu'à la retraite (hors exception telle que l'achat d'une résidence principale et les cas de coup dur prévus par la loi).

Au moment de la retraite, vous déciderez librement, en fonction de votre situation et de vos besoins, de la façon dont vous voudrez profiter de cette épargne : sous forme de capital, disponible en une ou plusieurs fois, en demandant le versement d'une rente garantie à vie pour compléter votre pension ou en combinant ces différentes options qui seront soumises à la fiscalité et aux prélèvements sociaux en vigueur à la sortie.

Quelle que soit l'évolution des systèmes de retraite, une épargne individuelle en vue de la retraite est aujourd'hui une nécessité. Elle ne remet pas en cause le système collectif de répartition, mais est indispensable pour compléter sa pension et envisager plus sereinement une retraite active, faite de voyages, d'engagements ou de nouveaux projets.

Alors, pourquoi ne pas prendre la bonne résolution de s'en occuper sans attendre ?

Dialogue familial et décisions partagées sur la fin de vie

Aborder la fin de vie reste un sujet difficile pour beaucoup de seniors et leurs proches. Pourtant, anticiper ces moments est essentiel pour respecter ses volontés, éviter les malentendus et soulager ses proches lors de situations souvent éprouvantes. Le dialogue familial, accompagné de la rédaction de directives anticipées, permet de clarifier ces choix et de préparer l'avenir sereinement.

Le dialogue est la première étape. En parlant avec ses proches, on peut exprimer ses souhaits concernant les soins, l'hospitalisation ou le lieu de fin de vie. Ces conversations, parfois difficiles à initier, facilitent la prise de décisions en accord avec ses valeurs et ses convictions. La rédaction de directives anticipées, encadrée par la loi, formalise ces choix et évite aux proches de devoir deviner ce que l'on souhaite.

Parmi les exemples de directives anticipées, on peut préciser ses souhaits pour mieux préparer cette étape. Par exemple, indiquer si l'on souhaite privilégier le maintien à domicile plutôt qu'en établissement médicalisé, afin de rester dans son environnement familial.

Les produits d'assurance peuvent également jouer un rôle clé dans cette préparation.

Anticiper avec des solutions adaptées permet d'assurer un soutien aussi bien pour soi que pour ses proches en cas de dépendance ou de décès.

Parmi eux, le contrat d'assurance dépendance Entour'Age offre une aide concrète pour être épaulé si on aide aujourd'hui un proche, et anticiper sa propre dépendance.

Son avantage clé ? Il prévoit un accompagnement dès l'adhésion, avant même la survenue d'une dépendance.

Ce type de produit rassure non seulement sur le plan financier, mais aussi par l'accompagnement humain qu'il offre, permettant d'être soutenu efficacement lorsque la situation l'exige. Il permet à la fois de préparer l'avenir et de faire face aux aléas du quotidien avec plus de sérénité.

Ce contrat illustre aussi l'importance d'anticiper ses besoins pour mieux accompagner ses proches lors de périodes difficiles. Il ne remplace pas le dialogue, mais le complète en apportant des solutions concrètes. En combinant échanges familiaux, directives anticipées et assurances adaptées, chacun peut se préparer en cohérence avec ses attentes.

En résumé, encourager le dialogue et adhérer à des contrats d'assurance comme Entour'Age permet de mieux vivre ces moments de vie. Il est aussi conseillé d'en parler avec son assureur pour s'assurer que ses besoins sont bien pris en compte. Cela favorise un accompagnement respectueux de ses souhaits, tout en apportant un soutien précieux à ses proches.



Retrouvez le tuto **Préserver son autonomie avec l'assurance dépendance**



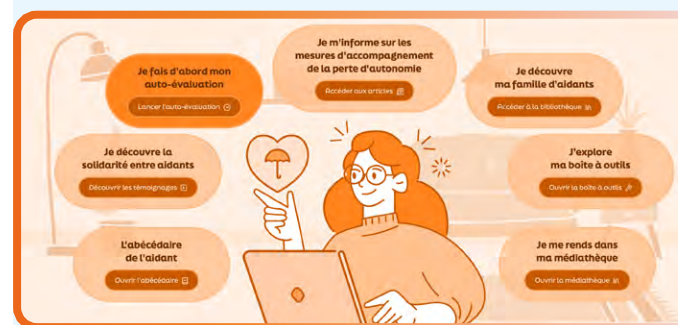
Exemple, Éric, 49 ans, aidant de sa mère, est adhérent au contrat Entour'Age
En cas d'hospitalisation ou d'immobilisation, il bénéficie de 500 € par an (via des services d'aide-ménagère ou de garde malade à domicile), pour être relayé auprès de sa mère qui vit seule. En plus, il bénéficie d'un accompagnement pour réaliser les démarches administratives, comme la demande d'aides spécifiques et des conseils pour maintenir sa mère à domicile.

L'anticipation, c'est la clé d'une fin de vie apaisée, pour soi comme pour ceux qu'on aime.

Un nouvel espace pour mieux accompagner les aidants

Parce que le rôle d'aidant est exigeant et souvent complexe, ANPERE repense entièrement son espace dédié pour vous offrir un parcours plus clair, plus pratique et surtout plus utile au quotidien.

Le nouvel espace « **Me préparer à mon rôle d'aidant** » à retrouver dans le menu « Vos besoins » regroupe désormais **7 grandes thématiques**, organisées pour vous accompagner pas à pas selon votre situation et vos besoins.



Des contenus pour avancer à votre rythme

Chaque aidant est unique. C'est pourquoi ce nouvel espace propose des contenus structurés, faciles à explorer :

- **L'abécédaire de l'aidant (mis à jour) :** une bibliothèque pour retrouver par ordre alphabétique les grandes thématiques qui traversent la question sociétale des aidants
- **Je découvre la solidarité entre aidants :** des témoignages pour mieux comprendre réseaux, soutiens et ressources autour de vous.

Suis-je aidant ? Je fais mon auto-évaluation !



- **Je fais mon auto-évaluation (mise à jour) :** un outil pour appréhender votre rôle de façon plus objective, prendre du recul et identifier vos besoins.
- **Je m'informe sur les mesures d'accompagnement de la perte d'autonomie :** un ensemble de repères indispensables pour savoir quoi faire et à qui s'adresser.
- **Je découvre ma famille d'aidants :** des portraits d'autres aidants pour identifier des ressemblances ou des différences avec votre expérience personnelle.
- **J'explore ma boîte à outils :** des accès pour approfondir des thèmes.
- **Je me rends dans ma médiathèque :** des films, documentaires, livres, articles... pour réfléchir autrement.

Un parcours clair, modulable et vivant

Chaque thématique s'ouvre sur plusieurs sous-catégories. Par exemple, « Je m'informe sur les mesures d'accompagnement de la perte d'autonomie » regroupe plusieurs rubriques comme : aides financières, congés aidants, dispositifs d'accueil, sites de référence, et un guide complet pour accompagner votre proche. Vous pouvez naviguer librement d'un thème à l'autre et approfondir selon vos besoins du moment.

Encore plus de ressources à portée de main

Sous l'ensemble de ces nouveaux contenus, vous retrouvez :

- Tous nos articles dédiés aux aidants, régulièrement enrichis ;
- Notre programme pédagogique "Assurance-vie Facile par ANPERE", avec notamment le module « Se protéger ainsi que ses proches », indispensable pour sécuriser votre situation et celle de votre famille.

Avec cette refonte, ANPERE poursuit son engagement : vous proposer un espace plus lisible, plus riche et plus proche de votre réalité d'aidant, pour vous accompagner à chaque étape de ce rôle essentiel.

Préparer l'avenir de sa famille en choisissant la prévoyance

Dès le début de la vie familiale, la prévoyance est essentielle pour faire face aux imprévus (arrêt, invalidité, décès). Se préparer maintenant garantit la sécurité financière de votre famille. En cas d'**arrêt de travail** prolongé, comment maintenir son niveau de vie et couvrir les dépenses familiales ? Si un accident ou une maladie vous rendait **invalidé**, comment compenser la baisse de vos revenus ? En cas de **décès**, vos proches pourront-ils faire face aux charges et financer l'avenir des enfants ?

Sophie, mère de famille prévoyante :
« Si demain un imprévu survient, ma famille sera-t-elle protégée ? »



Sophie, consultante en informatique, a adhéré au contrat **d'assurance prévoyance Avizen Pro**. En cas d'accident ou de maladie l'empêchant de travailler, elle reçoit un revenu de remplacement¹, protégeant ainsi le niveau de vie de sa famille.

 **Si Sophie souhaite apprendre à gérer son stress et prévenir le surmenage, AXA Assistance organisera et prendra en charge 3 entretiens téléphoniques d'1 heure par an, avec un coach spécialisé.**

Sophie et son conjoint ont un prêt immobilier. Sans une couverture adaptée, un décès ou une invalidité pourrait faire peser une charge financière importante sur leur famille. En optant pour **l'assurance emprunteur Masterlife Crédit**, ils bénéficieront d'une protection sécurisante et pourraient réaliser des économies.

 **ANPERE et AXA France proposent une garantie « Aide à la famille » destinée aux parents ayant cessé partiellement ou totalement leur activité professionnelle afin d'accompagner leur enfant victime d'un accident, d'une maladie grave ou en situation handicap afin de préserver l'équilibre familial et éviter une charge mentale supplémentaire.**

Sophie, 42 ans, est aidante : « J'aimerais être soutenue pour mieux accompagner mon père et soulager ma charge mentale. » Avec le contrat **d'assurance dépendance Entour'Age**, dès aujourd'hui, elle bénéficie de services dédiés aux aidants pour aider son père en cas d'imprévus.

 **Prendre soin de soi, c'est aussi savoir être prévoyant dans son rôle d'aidant via des solutions de répit : si Sophie est hospitalisée ou immobilisée, elle bénéficie de 500€ par an pour assurer une présence auprès de son père, via des services d'aide à la personne (aide-ménagère ou auxiliaire de vie) pour pallier son absence.**

Pour 2026, adoptez ces bonnes résolutions !

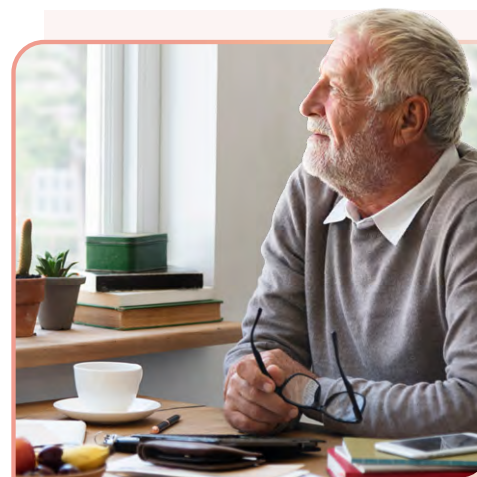
1. En choisissant la prévoyance, vous investissez pour votre sérénité et votre sécurité financière.
2. En anticipant, vous protégez votre famille et vos projets contre les aléas de la vie.
3. Regroupez vos contrats chez un seul assureur pour simplifier la gestion et bénéficier d'une couverture globale.



Retrouvez le tuto
Prévoir, c'est vivre plus sereinement

1. Selon clauses et conditions détaillées dans la notice du contrat
2. Prise en charge jusqu'à 50% de la mensualité de son prêt immobilier ou professionnel, pour une durée pouvant aller jusqu'à 28 mois, dans la limite de 4 000€ par mois et par assuré, sous réserve de la souscription à la garantie Incapacité de travail et si bénéficiaire de l'AJPP (Allocation Journalière de Présence Parentale) versée par la CAF. Garantie valable pour toute souscription à un contrat d'assurance Emprunteur AXA France Vie à partir du 15 octobre 2024. Pour plus de précisions, se référer aux clauses et conditions détaillées dans la notice du contrat MasterLife Credit.
3. La liste des services proposés ainsi que leurs conditions figurent dans la notice du contrat.

Le capital obsèques dans la stratégie financière : utile et rassurant



Anticiper ses obsèques ne se limite pas à une simple organisation pratique ; c'est aussi une démarche responsable à la préparation de sa transmission. Plutôt que d'être une dépense imprévue, cette étape devient un choix maîtrisé, permettant de sécuriser ses proches et de préserver son patrimoine.

Choisir une solution comme le contrat **d'assurance obsèques Essen'Ciel¹**, c'est faire un choix stratégique : définir un capital compris entre 2 000 € et 10 000 €, avec une durée de cotisation adaptée (10, 20 ans ou à vie). La revalorisation annuelle de 1% garantit que le capital augmente chaque année², et ce, jusqu'au décès de l'assuré.

Ce dispositif s'inscrit dans une logique de préparation à sa transmission. En anticipant cette dépense, vous évitez à vos proches de devoir faire face à une dépense importante en période de deuil, tout en leur évitant de puiser dans leur propre patrimoine. La rapidité du versement - en 48 heures maximum à compter de la réception de l'ensemble des justificatifs prévus dans la notice - leur permet de couvrir les frais d'obsèques de manière sereine, ce qui constitue un avantage déterminant dans ces moments difficiles.

Au-delà de l'aspect financier, Essen'Ciel intègre également une dimension humaine. En cas de décès, des services d'accompagnement sont mis à disposition des proches : rapatriement, aide à la personne, soutien psychologique, plateforme de démarches administratives. Ces prestations

apportent un réel soulagement en allégeant la charge de vos proches³.

Penser à cette couverture dans une optique patrimoniale, c'est aussi optimiser ses ressources. Le capital destiné au financement des obsèques n'est pas fiscalisé⁴, ce qui en fait une solution avantageuse pour prévoir ce coût.

Un exemple concret

L'exemple de Claire, 62 ans, qui se demande « Si je souhaite sécuriser un capital pour mes obsèques en cotisant sur une durée de 10 ans maximum, comment faire pour que ce soit simple et efficace pour mes proches ? ».

 **Claire, qui opte pour une adhésion au contrat Essen'Ciel avec des cotisations payables sur une durée de 10 ans, pourra soulager ses proches grâce au versement du capital qu'elle aura choisi, quelle que soit la date de son décès que celui-ci survienne avant ou après la fin de paiement des cotisations. La revalorisation annuelle et la rapidité du règlement permettront aux proches d'aborder cette étape sereinement.**

En définitive, prévoir un capital pour le financement de ses obsèques via une assurance comme Essen'Ciel s'inscrit dans une démarche patrimoniale globale. C'est anticiper, sécuriser ses ressources et soulager ses proches. Une forme de prévoyance qui rassure et facilite la gestion de la fin de vie en toute sérénité.

1. Les contrats d'assurance obsèques, dont l'objectif est le financement exclusif des frais d'obsèques, sont des contrats de prévoyance et non d'épargne. Le capital garanti peut être insuffisant pour couvrir la totalité des frais d'obsèques.
2. Revalorisation garantie, sans augmentation des cotisations.
3. Selon clauses et conditions détaillées dans la notice.
4. Le solde éventuel restant est lui soumis à la fiscalité de l'assurance-vie.

À VOTRE SERVICE

ANPERE & Granny Geek, le replay de la visioconférence « Windows 10, c'est fini ! »



ANPERE & Granny Geek vous donnent à nouveau rendez-vous pour le replay de la visioconférence du jeudi 05 février : « Windows 10, c'est fini ! »

Windows 10, c'est fini... et maintenant ?

Pour accompagner chacun dans cette transition numérique majeure, nous vous proposons un nouveau Rendez-vous Geek dédié à la fin officielle du support de Windows 10.



Notre expert Sylvain, vous explique concrètement ce que cela implique : sécurité, mises à jour, alternatives possibles, bonnes pratiques et solutions pour continuer à utiliser votre ordinateur en toute sérénité.

Une visioconférence claire, accessible et 100 % humaine pour vous aider à y voir plus clair dans ce changement qui concerne des millions d'utilisateurs.

Ce nouveau Rendez-vous Geek s'inscrit pleinement dans notre programme commun lancé il y a plus de deux ans, avec pour ambition de vous guider, pas à pas, dans un monde numérique qui évolue vite.



Vous étiez nombreux lors des éditions précédentes :

- L'intelligence Artificielle : avantages et inconvénients »
- Site anpere.fr – suivez le guide

« Windows 10, c'est fini ! »

Retrouvez le replay*
de la visioconférence du 05 février
sur notre chaîne YouTube :

@anpereasso

* Le replay est disponible jusqu'au 5 mai



En cas de souci de connexion, n'hésitez pas à contacter Granny Geek :
Hotline : 04 89 41 92 29 (numéro non surtaxé et basé en France)
Mail dédié : sos@sos-grannygeek.com - Site internet : sos-grannygeek.com

Prochain rendez-vous créatif : participez au concours d'Écriture d'Elli !

Concours

Prenez part gratuitement en soumettant votre nouvelle avant le 28/02/26 sur le thème de "la Rencontre" et tentez de remporter de belles récompenses (ordinateur, tablette, ...). À vous de l'explorer comme vous le souhaitez : romance, policier, contemporain, biographique...

Une aventure littéraire ouverte à tous, pour le simple plaisir d'écrire pour laquelle il vous suffit de créer un compte gratuitement sur Elli.net.

➤ Découvrez toutes les informations dans la [vidéo](#) et sur leur [site](#).

Conférence



CONFÉRENCE HISTOIRE DE L'ART - LES RELATIONS ENTRE L'ART ET LE CINÉMA

De Munch à Star Wars, cette conférence dévoile comment les tableaux inspirent les plus grandes scènes du cinéma – une plongée fascinante au cœur du dialogue entre art et septième art.



100% Gratuit



Thème : Art & Cinéma

Rendez-vous jeudi 26 mars 2026 à 17h30

75 minutes d'exploration visuelle, replay disponible
Attention, places limitées à 400 personnes max.



La solution pour ne jamais les oublier !
SANS APPLICATION À TÉLÉCHARGER

AUCTUS VITAE, préserver les souvenirs, les partager, les transmettre

AuctusVitae propose une nouvelle manière d'honorer la mémoire des proches : grâce à un QR Code discret et durable, chacun peut accéder à une page en ligne dédiée contenant photos, vidéos, musiques, anecdotes et hommages. Une façon moderne, chaleureuse et profondément humaine de prolonger le souvenir et de permettre à tous - même à distance - de se recueillir.

Ce système offre de nombreux avantages :

- **Un hommage vivant**, enrichissable au fil du temps.
- **Une accessibilité mondiale**, pour les proches éloignés.
- **Une confidentialité maîtrisée**, grâce à un accès sécurisé.
- **Une mémoire collective**, nourrie par une fonction permettant de laisser des messages.

Pour mieux comprendre leur démarche et voir comment fonctionne cette solution, découvrez la **vidéo de présentation** qui illustre avec simplicité comment un QR Code peut devenir un véritable lien entre les générations.

En tant qu'adhérent ANPERE, vous bénéficiez d'un avantage exclusif :

20 % de réduction sur les QR Codes et sur tous vos achats (hors fleurissement) grâce au **code ANPERE20** sur www.auctusvitae.com

Une façon innovante d'allier tradition, transmission et technologie au service de la mémoire.

*Une communication
proche de vous !*

Connectez-vous
www.anpere.fr

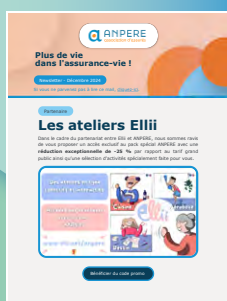


Suivez-nous
sur nos réseaux
sociaux



@anpere_asso

Lisez-nous
newsletter
mensuelle



ANPERE et ANPERE Retraite
sont des associations d'assurés
partenaires d'AXA